

[Les quartiers prioritaires \(https://www.entre-bievreethrone.fr/projets-et-actions/politique-de-la-ville/les-quartiers-prioritaires\)](https://www.entre-bievreethrone.fr/projets-et-actions/politique-de-la-ville/les-quartiers-prioritaires)

Les quartiers politique de la ville ou quartiers prioritaires sont la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants.

Ils sont définis par les pouvoirs publics et sont classés comme tel par un critère unique : le revenu par habitants.

Les territoires identifiés comme quartiers prioritaires doivent également compter plus de 1 000 habitants sur l'ensemble du quartier visé.

Les quartiers prioritaires du territoire

**Vieux Péage-Ayencins : 1 180 habitants
(Le Péage-de-Roussillon)**

https://www.entre-bievreethrone.fr/sites/default/files/vieux_peage.png

Route de Sablons : 1 470 habitants (1 040 au Péage-de-Roussillon et 430 à Roussillon)

https://www.entre-bievreethrone.fr/sites/default/files/styles/wide/public/005_2046.jpg.webp?itok=vdwKa6gt

CONTACT

Politique de la ville

polville [at] entre-bievreethrone.fr
04 74 29 31 72
(tel:0474293172)

Siège EBER à Saint-Maurice-l'Exil

Rue du 19 Mars 1962
38556 Saint-Maurice-l'Exil
France

LIENS UTILES

<https://sig.ville.gouv.fr>
(<https://sig.ville.gouv.fr>)